

**Procès-verbal de la 156^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 22 septembre 2022, à 18h00 via la plateforme TEAMS**

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Mme Annie Bacon
- Mme Albanie Leduc
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Patricia Forget
- Mme Andrée St-Georges

• ABSENCES

- Mme Kathleen Bélanger
- Mme Isabelle St-Denis
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Jean-Pierre Trépanier

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Hélène Latendresse

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Ayant constaté le quorum, le directeur, M. Sylvain Riendeau, ouvre la réunion à 18h00.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ220922-01	<p>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Patricia Forget, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
----------------------	--

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2.	Adoption de l'ordre du jour;
3.	Adoption du procès-verbal : 3.1 de la 155 ^e réunion tenue le 9 juin 2022 et suivis;
4.	Élections à la présidence et à la vice-présidence;
5.	Information sur une modification au calendrier scolaire de l'automne 2022;
6.	Présentation des priorités du plan de travail 2022-2023 di CLJ;
7.	Recommandation d'émission de diplômes;
8.	Rapport de la direction;
9.	Divers : 9.1 Calendrier annuel 2022-2023 des rencontres du conseil d'établissement;
10.	Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal;

3.1 de la 155^e réunion tenue le 9 juin 2022 et suivis;

CECJ220922-02	<p>Sur proposition de Mme Albanie Leduc, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 155^e réunion tenue le 9 juin 2022.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
----------------------	---

Suivi : Suite à la proposition d'offrir des félicitations à Mme Mylène Viens, enseignante en Techniques administratives, pour le Prix de l'engagement pour la persévérance scolaire au collégial remis par la Ministre Danielle McCann, une lettre a été envoyée à Mme Viens le 14 juin dernier.

4. Élections à la présidence et à la vice-présidence

En vertu du Règlement numéro 1 : Règlement de régie interne, il est stipulé que le conseil doit procéder à la nomination à la présidence et à la vice-présidence à la réunion du conseil d'établissement suivant l'adoption des états financiers par le conseil d'administration, ce qui a été fait en novembre dernier. Il est donc habituel de tenir les élections à la rencontre du conseil d'établissement de février.

Cependant, comme plusieurs postes sont vacants et qu'ils devraient être comblés d'ici la prochaine rencontre du 24 novembre 2022, ce point est donc reporté à cette date.

5. Information sur une modification au calendrier scolaire de l'automne 2022

M. Sylvain Riendeau explique que, suite à une demande du syndicat du personnel enseignant, il y a eu déplacement de la journée de relâche de cours du vendredi 7 octobre 2022 au vendredi 23 septembre 2022 afin permettre aux étudiants et enseignants de pouvoir participer à la marche « Ensemble pour la justice sociale et climatique ».

M. Riendeau informe qu'il y aura probablement une modification du calendrier scolaire de l'hiver 2023 pour l'activité « Festival et concours de musique de Lanaudière ». Si tel est le cas, le calendrier modifié sera présenté aux membres du Conseil d'établissement.

6. Présentation des priorités du plan de travail 2022-2023 du CLJ

M. Sylvain Riendeau présente les trois priorités du cégep de Joliette pour 2022-2023 (1. Mettre en œuvre le plan stratégique 2021-2026 de Bio.Enviro.In ; 2. Poursuivre les démarches entourant la réalisation du projet de résidence étudiante ; 3. Mettre en œuvre le nouveau plan de réussite 2023-2028) et en fait une brève description.

7. Recommandation d'émission de diplômes

PROJET DE RÉSOLUTION # 1

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriée* »;

Attendu les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ22922-03	<p>Sur proposition de Mme Annie Bacon, dûment appuyée par Mme Patricia Forget, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :</p> <p>Numéro de confirmation : 41 618 315 Code de lot : JO2022060801</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
--------------	---

PROJET DE RÉSOLUTION # 2

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées* »;

Attendu les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ220922-04	<p>Sur proposition de Mme Albanie Leduc, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

8. Rapport de la direction du collège

➤ Dossiers administratifs :

Il y a présentement 21 postes vacants à Joliette (Personnel enseignant, de soutien et professionnel).

Il y aura ajout d'une direction adjointe aux programmes.

➤ Dossiers pédagogiques;

Il y a plusieurs nouveaux devis pédagogiques.

Nous en sommes à la 4^e cohorte du 180.B0. Les inscriptions dans ce programme sont en augmentation constante.

Après la date d'annulation des cours, l'effectif étudiant est de 1 994.

Les activités parascolaires ont repris normalement.

Les portes ouvertes du 26 octobre prochain se tiendront en présentiel.

La remise des diplômes se tiendra le dimanche 20 novembre prochain au Centre culturel Desjardins.

➤ **Autres dossiers :**

Le jeudi 22 septembre 2022 en après-midi se tenait une activité soulignant les 20 ans du programme TPQA. Des bourses ont également été remises à plusieurs étudiants du programme et plusieurs représentants de l'industrie étaient présents.

Divers travaux sont en cours : muret de protection contre la crue printanière; rénovation des serres, de la bibliothèque, ainsi que de la façade en pierre.

Une consultation concernant le nouveau Plan stratégique se tiendra vers la mi-octobre.

9. Divers

- 9.1 **Calendrier annuel 2022-2023 des rencontres du conseil d'établissement;** le calendrier des rencontres a été envoyé aux membres du conseil d'établissement. M. Riendeau informe de l'ajout possible d'une rencontre au courant du mois de décembre.

10. Levée de l'assemblée

CECJ220922-05	L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Sylvain Riendeau de lever la séance à 18 h 45. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

On rappelle que la prochaine réunion régulière est prévue le jeudi 24 novembre 2022.



Sylvain Riendeau
Président par intérim



Hélène Latendresse
Secrétaire